



FRANC-PARLER

Il y a aussi des valeurs toxiques dans le marché de l'art

↳ Rémy Aron est peintre et président de la Maison des artistes.

La grande majorité des artistes constate que le marché de l'art médiatique bénéficie seulement à un petit segment de la création. Cela essentiellement parce que la fiscalité favorise les mégacollectionneurs et les grands artistes stars, qui représentent seulement 2 % des artistes français. Il faut ouvrir ce système sclérosé autour d'un art plus ou moins officiel et l'ouvrir non seulement à tous les artistes, mais également aux particuliers. Actuellement, ceux-ci ne bénéficient d'aucune mesure d'incitation fiscale immédiate lorsqu'ils achètent une œuvre d'art, excepté pour les plus riches d'entre eux (les œuvres d'art n'entrent pas dans l'assiette du calcul de l'impôt sur la fortune).

C'est anormal et illogique si l'on veut soutenir les arts plastiques. La Maison des artistes et moi-même préconisons une déduction fiscale, même modeste (de l'ordre de 1 500 à 2 000 € par foyer et par an), pour qui investit dans une création qui l'attire. Effectivement, le goût de l'art est une affaire de relation d'amour individuelle et aucun état démocratique ne doit, par le biais d'une fiscalité injuste, contrarier ce sentiment.

Par ailleurs, une loi de défiscalisation sur les œuvres d'art pour les particuliers aura pour effet de réintégrer les artistes dans le système social français. On constate que près de la moitié d'entre

eux ne bénéficient pas du régime de Sécurité sociale (seuls 45 000 artistes sont inscrits à la Maison des artistes et ont un numéro de Siret) et ne sont pas déclarés au centre des impôts. Un changement fiscal moralisera certaines de ces pratiques, en luttant notamment contre le travail non déclaré.

En revanche, une telle loi ne devra pas soutenir le marché artistique le plus spéculatif. Au-dessus d'un certain prix, l'art est uniquement un produit de spéculation. Sur ce point, le parallèle entre le marché de l'art et le marché financier est

flagrant : la déconnexion entre valeur réelle et valeur financière conduit à la création de valeurs toxiques.

Quelle est la prochaine étape de notre combat ? Au moment de l'élection présidentielle, nous avons demandé qu'une telle loi soit étudiée. Puis nous avons déposé ce dossier sur le bureau de Christine Albanel. Sans plus de succès. La prochaine étape consistera à solliciter notre tout nouveau ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand. Nous lui rappellerons que les arts plastiques, déjà parents pauvres de la culture en France (ils disposent d'un budget de seulement 112 Mds€, sur 2 821 Mds€), doivent impérativement redevenir des valeurs économiques. Favoriser leur accès en est la condition sine qua non.

Une incitation fiscale permettrait de soutenir la création artistique